



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 10 mai 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de
Sarreguemines

Monsieur le Maire
de la Commune de Hommarting
3, Place de l'Église
57405 HOMMARTING

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
03 87 34 30 87

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant
la protection d'une conduite de gaz en traversée sous-fluviale à Hommarting

Réf : PR/

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Protection d'une conduite de gaz au niveau de la traversée sous-fluviale n°TRF-442-725 d'un affluent du Stelbermatt à HOMMARTING**

Ce dossier a été déposé par : GRT GAZ de Mundolsheim.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 57-2018-00193** en date du 10 mai 2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER